

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 25 octobre 2018

DCM N° 18-10-25-1

Objet : Rapport sur la situation de la Ville de Metz en matière de développement durable - année 2017.

Rapporteur: M. DARBOIS

Le rapport sur la situation de la Ville de Metz en matière de développement durable répond aux exigences de la loi Grenelle 2 et à son décret d'application du 17 juin 2011 demandant aux collectivités de plus de 50 000 habitants l'établissement annuel d'un tel rapport.

Il doit être axé sur les cinq finalités de développement durable inscrites à l'article L 110-1 du Code de l'Environnement, à savoir la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent, la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations, l'épanouissement de tous les êtres humains, et la transition vers une économie circulaire.

Il doit comporter d'une part, le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité, et d'autre part, le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire.

Les principaux résultats obtenus par la mise en œuvre du plan d'actions de la Ville en faveur du développement durable et solidaire sont déclinés dans le présent rapport. Sa rédaction s'appuie, - et ce pour la dernière année avec l'adoption de notre Agenda 21 3^{ème} génération par délibération du 31 mai 2018 -, sur les axes d'orientations stratégiques du second Agenda 21 à savoir : être une collectivité exemplaire, diminuer significativement nos émissions de gaz à effet de serre, préserver l'environnement et les ressources pour les générations futures, développer une ville harmonieuse et le vivre ensemble.

Ce rapport trace également quelques perspectives pour les années à venir.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la loi du 12 juillet 2010 dite « Grenelle 2 » rendant obligatoire pour la Ville de Metz la rédaction d'un rapport annuel d'évaluation de sa situation en matière de développement durable,

VU le décret du 17 juin 2011 d'application de la Loi Grenelle 2,

VU la délibération du 27 octobre 2011 relative à l'adoption du second Agenda 21,

VU le Code Général des Collectivités Locales,

CONSIDERANT que l'évaluation des politiques de développement durable menées par la Ville de Metz est une obligation légale,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **DE PRENDRE ACTE** de la présentation du présent rapport sur la situation de la Ville de Metz en matière de développement durable et de la tenue du débat.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

L'Adjoint Délégué,

René DARBOIS

Service à l'origine de la DCM : Mission Développement durable et solidaire
Commissions : Commission Développement Durable
Référence nomenclature «ACTES» : 8.8 Environnement

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.
Membres assistant à la séance : 37 Absents : 18 Dont excusés : 14

Décision : SANS VOTE

2017



Rapport sur la situation
de la ville de Metz en matière de

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE

SOMMAIRE

P.9 ÊTRE UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE

1. Développer une collectivité responsable p.10
2. Engager les services dans l'exemplarité p.12
3. Transition énergétique p.14
4. Gérer durablement le patrimoine p.16

P.19 PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET LES RESSOURCES POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

1. Atténuer les changements climatiques et s'y adapter p.20
2. Mobilité durable p.22
3. Développer la nature en ville et protéger les ressources naturelles p.24
4. Contribuer à l'éducation à l'environnement et au développement durable et solidaire p.26

P.29 DÉVELOPPER UNE VILLE HARMONIEUSE ET LE VIVRE ENSEMBLE

1. Intégrer les enjeux du développement durable et solidaire dans l'urbanisme p.30
2. Renforcer les liens intergénérationnels et le dialogue entre les habitants p.32
3. Agir pour la qualité de vie, la santé et lutter contre les risques p.34
4. Développer l'attractivité, le tourisme, la culture et les sports/loisirs p.36

P.38 GLOSSAIRE



RESTITUTION FINALE DE LA CONCERTATION AUX MEMBRES DES COMITÉS DE QUARTIER

L'Agenda 21 3^{ème} génération (2018 – 2030) s'est construit autour d'une large mobilisation, aussi bien en termes de nombre de participants qu'en termes de diversité (citoyens, acteurs socio-économiques du territoire, institutionnels, etc.). Toutes les échelles, de l'individu à la Métropole, ont participé à cette concertation menée sur l'année 2017. Habitants, associations de proximité étaient représentés dans des ateliers de réflexion, tandis que les acteurs socio-économiques de la Métropole ont eu plusieurs temps d'échange privilégiés. Les générations futures ont fait entendre leur voix à travers la contribution du Conseil Municipal des Enfants.



PRÉAMBULE

Ce rapport fait état de la dernière année de notre second Agenda 21 municipal. Les objectifs fixés de cet Agenda 21 adopté en 2011 ont tous été atteints, voire dépassés. La ville de Metz fait sa part mais il est nécessaire de poursuivre et d'amplifier la mobilisation en faveur de la transition écologique et solidaire pour accompagner les changements majeurs de notre société et répondre à l'urgence écologique.

Une importante démarche de concertation s'est déroulée pendant un an afin d'élaborer un nouveau projet de territoire durable et solidaire. Elle a mobilisé plus de 80 partenaires et plus d'une centaine de représentants des comités de quartiers. Ce nouvel Agenda 21, adopté au

mois de mai dernier, fixe des objectifs ambitieux, nécessaires et réalisables à l'horizon 2030 et mobilise les nombreux acteurs qui ont contribué à son élaboration.

La dynamique participative se poursuit actuellement avec la révision complète du dispositif de suivi-évaluation de l'Agenda 21. Nous verrons l'an prochain comment ce nouveau projet de territoire durable et solidaire répond ainsi aux 17 Objectifs mondiaux de Développement Durable proposés par les autorités onusiennes.

René DARBOIS

Adjoint au Maire en charge du développement durable et solidaire



Comment lire le rapport ?

Le rapport présente les principales actions menées par la Ville de Metz en matière de développement durable et solidaire. Sa rédaction s'appuie sur les trois axes d'orientations stratégiques de l'Agenda 21 messin, adopté en 2011 (« Être une collectivité exemplaire », « Préserver l'environnement et les ressources pour les générations futures », « Développer une ville harmonieuse et le vivre ensemble »).

Afin de faciliter la compréhension du rapport, un système de pastilles de couleur permet de visualiser pour chaque action sélectionnée les interactions existantes avec les cinq finalités du développement durable et solidaire.



LES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Finalité 1

Atténuation et adaptation au changement climatique

Actions qui mènent à limiter nos impacts en matière de consommation énergétique et à diminuer nos émissions de gaz à effet de serre.

Finalité 2

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Actions qui protègent les ressources naturelles et la biodiversité.

Finalité 3

Épanouissement de tous les êtres humains

Actions qui promeuvent l'accès à l'emploi, aux services, aux logements, à la culture, aux loisirs,...

Finalité 4

Cohésion sociale et solidarité entre territoires

Actions qui renforcent les liens sociaux et intergénérationnels.

Finalité 5

Développement, production et consommation responsables

Actions qui favorisent la consommation et l'achat responsables.

150 ANS DU JARDIN BOTANIQUE

Créé en 1867, le Jardin botanique a fêté ses 150 ans. A cette occasion, de nombreux événements ont été organisés entre le 1er juin et le 29 octobre. Au total, plus de 35 000 visiteurs ont répondu présents pour les 74 animations réparties sur 6 week-ends.



> Le 25 juin, c'est un dimanche autour de la rose qui a permis aux visiteurs de profiter d'expositions, d'ateliers, de concerts, de visites de la roseraie, avec un seul but : redécouvrir le plaisir des sens

> Du 28 au 30 juillet, les arbres remarquables du jardin botanique ont été mis à l'honneur, l'occasion de découvrir ou redécouvrir cette richesse arboricole, mais aussi les serres dont la construction fut réalisée spécialement pour l'exposition universelle de Metz de 1861



> Une journée entièrement consacrée à la découverte des senteurs et saveurs végétales, mais aussi aux plantes qui soignent. Au programme, découverte du jardin des aromatiques, atelier sur les huiles essentielles, cuisine des plantes sauvages et aromatiques, visite guidée autour des plantes médicinales

> Lors du dernier week-end consacré aux potagers d'hier et d'aujourd'hui, une mise en lumière du jardin botanique et de ses arbres remarquables a été réalisée, magnifiant ainsi ce jardin dont les arbres paraissent être de véritables œuvres d'art vivantes.



> Les 23 et 24 septembre, pour la première fois, le Jardin botanique a ouvert ses grilles aux pépinières de Lorraine pour exposer le patrimoine horticole végétal lorrain. Le marché aux plantes du dimanche a rencontré un grand succès.





Depuis 2011, la Ville de Metz organise chaque année, en partenariat avec Mirabel-LNE, un cycle de conférences autour de la biodiversité. Le cycle 2017 dont le thème était «la nature en ville» a attiré en moyenne une soixantaine de participants, avec un record de 120 participants pour la conférence de Francis Hallé, spécialiste des arbres.

Les conférences ont été filmées et seront prochainement accessibles sur metz.fr

LA NATURE EN VILLE

METZ - CLOÎTRE DES RÉCOLLETS
10 OCTOBRE > 14 NOVEMBRE 2017
CONFÉRENCES À 19H - ENTRÉE LIBRE

CYCLE DE CONFÉRENCES

TOUT LE PROGRAMME SUR METZ.FR



TERritoire Énergie Positive vers la
CRÉISSANCE VERTÉ
 MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

COMMUNICATION VILLE DE METZ - 2017



**ÊTRE UNE
 COLLECTIVITÉ
 EXEMPLAIRE**

DÉVELOPPER UNE COLLECTIVITÉ RESPONSABLE



Finalité 1

Finalité 3

Finalité 5

► **Le Plan de Déplacement Administration (PDA) de la Ville développe de nombreuses actions en faveur de l'éco-mobilité :** formation éco-conduite, incitation des agents à utiliser des modes de déplacement doux ou le co-voiturage, abonnements attractifs aux transports en commun,.... Dans le cadre de sa labellisation TEPCV (Territoire à Energie Positive et Croissance Verte), 18 véhicules utilitaires électriques ont été acquis en remplacement de véhicules diesel. Par ailleurs, une dizaine de vélos à assistance électrique sont venus compléter la flotte existante.

Finalité 2

Finalité 3

Finalité 4

Finalité 5

◄ **L'organisation de la 11^e conférence internationale des Fair Trade Towns (Villes de commerce équitable)** a été confiée au groupe de projet Quattrofair, organisations de commerce équitable des 4 villes du Quattropole (Luxembourg, Metz, Trèves, Sarrebruck). Les participants du monde entier se sont réunis à Sarrebruck du 15 au 17 septembre, et une centaine d'entre-eux ont été accueillis à Metz le 17 septembre pour une table ronde autour du commerce équitable made in France, confirmant ainsi l'engagement de la Ville en tant que territoire de commerce équitable. Un marché solidaire et équitable a été organisé en parallèle par Artisans du Monde.



2017 EN CHIFFRE



21%

des marchés passés par la Ville intègrent des clauses éco-responsables soit dans leur cahier des charges, soit dans les critères de sélection des offres



87 129 heures

dédiées à la clause sociale (+ 20 % par rapport à 2016)



31 personnes

sont passées par les chantiers d'insertion dont 16 personnes en CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion) dans des services municipaux



37 vélos

à assistance électrique disponibles pour les agents de la Ville

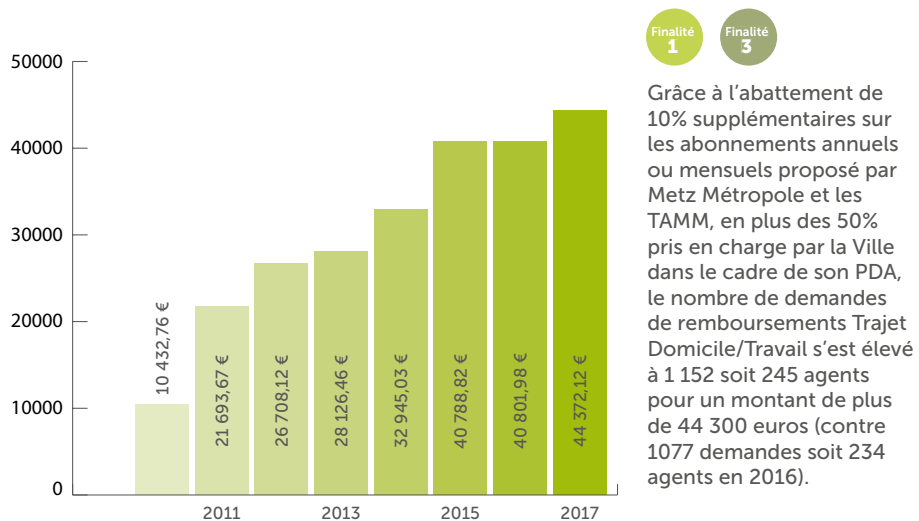


PERSPECTIVES

Poursuivre le développement des clauses sociales sur les projets municipaux d'aménagement et de construction, mais aussi ceux de la Métropole et des bailleurs sociaux (ex. chantiers ZAC Sansonnet, Cour du Languedoc, Opéra Théâtre, Agora, Bon secours,...)

ENGAGER LES SERVICES À L'EXEMPLARITÉ

► MONTANT DES REMBOURSEMENTS DES TITRES DE TRANSPORT « DOMICILE-TRAVAIL » EN €.



Finalité 2

Finalité 3

Finalité 5

- Afin d'améliorer la qualité de l'air dans les établissements d'accueil du jeune enfant, et limiter l'impact des produits chimiques sur la santé des enfants et des professionnels, un système de nettoyage alternatif a été mis en place dans les crèches de la Ville (nettoyage vapeur des jouets, lits, sols...). L'utilisation d'autres produits naturels à base de vinaigre, bicarbonate de soude et savon noir sera généralisée prochainement. Ces volontés s'incluent dans le volet développement durable du label Certi'crèche obtenu pour les crèches municipales.

2017 EN CHIFFRE



3 000 km

parcourus par 40 agents ayant participé au challenge « Au boulot à vélo » entre le 29 mai et le 16 juin



159 agents

ont bénéficié de la formation « éco-conduite »



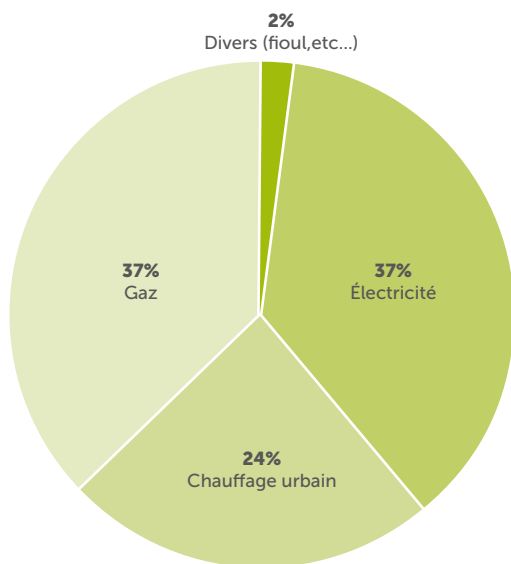
3 pôles

(Mobilité & espaces publics, Propreté urbaine, et Parcs, jardins & espaces naturels) ont passé avec succès les audits de certification ISO 14001 soit environ 500 agents



PERSPECTIVES

Déployer un nouveau système de tri au sein de la collectivité afin de valoriser davantage les papiers imprimés qui représentent près de 70 % des déchets de bureau. Les autres déchets recyclables (bouteilles en plastique, aluminium et papiers fortement encrés de type journaux, magazines, brochures) continuent d'être triés et valorisés.



Consommations énergétiques 2017
Territoire de Metz

Finalité 1

► En 2017, la consommation globale d'énergie sur le territoire de Metz a été de 1790 GW/h, soit une diminution de 2,5% par rapport à 2016 (1836 GW/h). De plus, depuis 2016 on constate une augmentation de 3 % de la part d'énergies renouvelables sur les consommations du territoire messin. Cette énergie est produite par l'UEM, grâce à ses productions d'électricité provenant de ses éoliennes, et de ses capteurs photovoltaïques. La Ville de Metz, depuis 2016, alimente à hauteur de 90% ses bâtiments municipaux en électricité verte.

Finalité 1

Finalité 2

Finalité 3

Finalité 4

Finalité 5

► La Ville de Metz, en date du 8 mars 2017, est devenue, par convention avec le Ministère de l'Ecologie, « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV). Ce statut de lauréat a permis à la Ville de financer en partie plusieurs projets dont la transformation de pistes cyclables, l'acquisition de véhicules électriques et la création de jardins familiaux avec une éolienne. D'autre part, des travaux d'amélioration en efficacité énergétique ont été réalisés sur le patrimoine municipal et l'éclairage urbain en bénéficiant de bonifications aux Certificats d'Economies d'Énergie (CEE). Le montant des aides atteint 89 % sur les dépenses HT des travaux éligibles.



2017 EN CHIFFRE



850 logements

engagés dans une certification environnementale soit en rénovation pour 171 d'entre-eux, soit en construction neuve (651 logements)



298 pack éco-gestes

distribués par la Ville, le CCAS, l'Alec du pays messin, afin d'aider les foyers en précarité énergétique



960 personnes

sensibilisées par l'Alec du pays messin lors de diverses manifestations



1 315 personnes

conseillées par l'Alec du pays messin (+9,3% par rapport à 2016) suite à une prise de contact avec l'Alec



34 copropriétés

(soit 1 234 logements) accompagnées par l'Alec du pays messin dans leur projet de rénovation énergétique

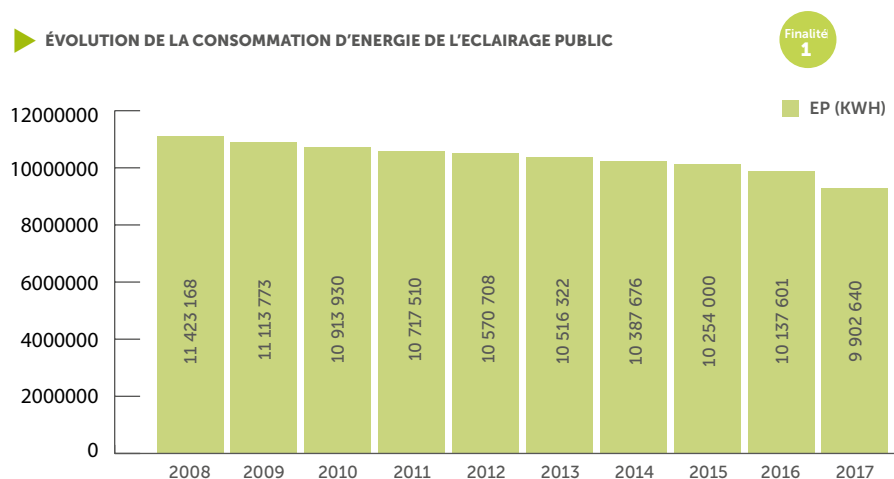


PERSPECTIVES

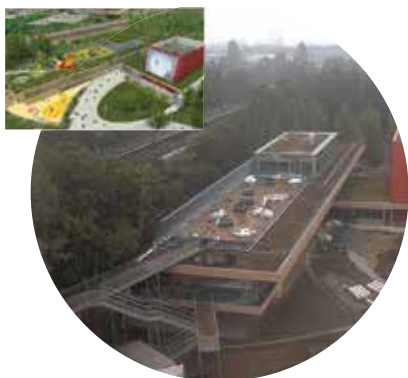
Dans le cadre de la certification Certi'crèche, former aux éco-gestes les agents des établissements d'accueil du jeune enfant.

GÉRER DURABLEMENT LE PATRIMOINE

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



Forte de ses 16 628 points lumineux qui jalonnent la ville, la politique volontariste de remplacement progressif des éléments les plus énergivores, engagée en 2008, porte ses fruits. Fin 2017, on comptait une économie d'énergie de plus de 13 % par rapport à 2008, ce qui représente environ 1 219 000 euros TTC économisés depuis cette date.



Finalité 1

Finalité 3

Finalité 4

Finalité 5

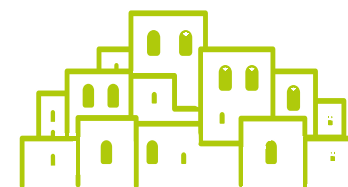
Trois bâtiments neufs sont actuellement certifiés HQE : le restaurant scolaire Le Grangousier (achevé), ainsi que l'Agora (livraison prévue en octobre 2018, voir ci-contre) et le restaurant scolaire Claude Debussy (livraison en 2019). Une démarche de certification a également été lancée pour le projet de restaurant scolaire Jean Morette dans le quartier Ste Thérèse.

2017 EN CHIFFRE



2 opérations

en démarche environnementale : réhabilitation du Centre de la propreté urbaine de Dreyfus Dupont et aménagement d'un restaurant scolaire et locaux périscolaires à l'école de la Seille



9 714 anomalies

sur voie publique (trottoirs, passages piétons, mobiliers,...) relevés par la Commission communale d'accessibilité (contre 14 642 en 2010)



PERSPECTIVES

Démarrage des travaux de l'aile nord (couverture, isolation, remplacement de menuiseries,...) de l'un des bâtiments les plus énergivores de la Ville; à savoir le Cloître des Récollets.



Dans le cadre de la convention TEPCV signée avec l'Etat, une soixantaine de jardins familiaux ont été créés sur l'île de Seille. Une éolienne a également été installée afin de permettre le pompage de l'eau servant à l'arrosage des jardins.



PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET LES RESSOURCES POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

ATTÉNUATION ET ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Finalité 1

Finalité 2

Finalité 3

- À l'initiative de la Ville, une étude intitulée «Sésame» portant sur les arbres dans la ville a été lancée avec le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement). La Ville de Metz entend optimiser l'implantation des arbres et arbustes en ville afin de favoriser leurs fonctions écologiques (îlots de fraîcheur, captation du carbone, des particules fines et des polluants,...). La méthodologie qui en découlera permettra d'objectiver le choix d'une espèce végétale à partir d'une gamme de critères prenant en compte les services écosystémiques rendus par les végétaux (amélioration de la qualité de l'air et de la biodiversité, régulation du climat, intérêt pour le paysage, etc.). L'étude Sésame est une première en Europe. Elle est similaire à l'étude e-tree menée aux Etats-Unis sur 1 500 espèces.

Finalité 1

Finalité 3

Finalité 4

Finalité 5

► Dans le cadre de son action de lutte contre la précarité énergétique, le CCAS a distribué à 131 ménages les plus modestes des kits de 5 ampoules Leds «Cnergie», qui leur permet potentiellement de réaliser une économie de 60€/an. Cette action est venue compléter les dispositifs existants (réunion d'information collective mensuelle, aides financières aux ménages en difficulté, prévention des coupures...). 71% des personnes qui ont bénéficié du kit se sont inscrites à une action collective, poursuivant ainsi leur sensibilisation à la problématique des économies d'énergie. A cette occasion le pack éco-gestes proposé par la Ville de Metz leur a également été remis.



2017 EN CHIFFRE



474 personnes

ont eu recours aux aides relatives à l'énergie (contre 517 en 2016)



68 722 € d'aides

relatives à l'énergie (-3% par rapport à 2016)



829 personnes

en précarité énergétique ont été aidées par le CCAS (+ 41 % par rapport à 2016, essentiellement dû à l'opération « Cnergie »)

PERSPECTIVES



Engager la Ville pour réduire de 40 % les émissions de GES sur le territoire et sur son patrimoine et ses services.

MOBILITÉ DURABLE



► Nouveau record de personnes transportées en 2017, avec plus de 21,5 millions de passagers sur l'ensemble du réseau Le Met' (contre environ 14,5 millions l'année du lancement du Mettis en 2013). Plusieurs records de fréquentation ont été battus en novembre 2017, notamment le 24 novembre avec presque 101 000 validations sur l'ensemble du réseau dont plus de 46 % sur les deux lignes Mettis.



► Première ville en France à avoir accueilli ce nouveau système de location de vélo en libre-service, Metz complète ainsi son offre de mobilité. Proposé par Indigo, gestionnaire du stationnement en voirie, l'offre dite du «free floating» se caractérise par l'absence de station où emprunter et rendre son vélo. Tout fonctionne par géolocalisation des vélos, associée à une application pour smartphone. Le tarif de location varie en fonction du temps d'utilisation du vélo. Au regard du succès, la flotte de vélo est très rapidement passée de 180 à 500 vélos en libre-service.



2017 EN CHIFFRE



1 308 utilisateurs

de vélos auprès des services de location des Tamm (+8,6 % par rapport à 2016) pour une moyenne de 45 jours de location par utilisateur



126 km

de zones 30 (+5 km créés à Devant-lès-ponts) soit un peu plus de 37 % de la voirie en zone 30



96 km

de pistes cyclables (+ 3km dûs à l'intégration de linéaires de pistes cyclables double-sens)



4 019 locations

des véhicules d'auto-partage dont 2386 à Metz soit 110 utilisateurs messins actifs dont les professionnels qui peuvent avoir plusieurs conducteurs (contre respectivement 2925 locations pour 80 utilisateurs messins actifs en 2016)



PERSPECTIVES

Continuer le déploiement des abris à vélo sécurisés, notamment sur le campus de Metz-Bridoux, mais aussi place de la République et aux Arènes.

DÉVELOPPER LA NATURE EN VILLE ET PROTÉGER LES RESSOURCES NATURELLES

Finalité 1

Finalité 2

Finalité 3

► La charte de l'arbre vise à préserver l'arbre au cœur de la ville et encourager la protection de ce patrimoine indispensable. Véritables «corridors écologiques» pour la biodiversité, les 42 000 arbres de la Ville contribuent également au bien être des habitants en créant des îlots de fraîcheur, ou en mettant en valeur le patrimoine architectural par exemple. 90 arbres ont été identifiés comme remarquables soit par leur âge, leur rareté, leur histoire ou leur dimension. Un guide pratique des 90 arbres remarquables de Metz a été édité, avec plusieurs circuits de découvertes. Au pied de chaque arbre remarquable se trouve une borne explicative.



Un bungalow abrite l'espace de vente où la ferme de Borny et 4 autres maraîchers proposent leurs fruits et légumes, élargi à d'autres produits, tous locaux et tous bio (huiles, pâtes, viandes, fromages...et même des bonbons !)

Finalité 2

Finalité 3

Finalité 4

Finalité 5

► En activité depuis le printemps 2017, la ferme urbaine de Borny est un lieu unique alliant maraîchage Bio, élevage, vente de produits locaux et animations pédagogiques pour les petits et les grands. En quelques mois la ferme urbaine s'est inscrite dans la vie du quartier, véritable lieu de flânerie et de balades, la ferme est accessible à tous. Outre sa dimension sociale dans le quartier de Borny, la ferme fait régulièrement appel à des personnes en insertion pour divers travaux maraîchers.

2017 EN CHIFFRE



625 hectares

d'espaces verts entretenus



9 jardins partagés

(rue Godron à Queuleu, enceinte du Grand Séminaire, rue des Campanules à Magny, Rue de Toulouse à Bellecroix), rue des Pins (Espace naturel pédagogique et convivial), enceinte du Centre Bon Pasteur à Borny

PERSPECTIVES



Participer au Grand prix de l'Arbre et labelliser plusieurs ensembles d'arbres remarquables par l'association Arbres



Créer le Syndicat des Eaux de la Région Messine (SERM) pour la gestion de l'alimentation en eau potable de Metz

CONTRIBUER À L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE



Finalité 2

- La seconde édition de l'exposition plein-air de photographies «Autour de nous LA NATURE » était consacrée à la flore et à la faune messines, avec le concours de l'Association Régionale de Défense de l'Environnement par l'Image (ARDEI). Dédiée aux plantes et aux animaux des milieux humides, elle témoignait de la richesse extraordinaire des espèces et de leur étonnante beauté, mais aussi de la fragilité de ces oasis de vie sauvage, face à la menace du réchauffement climatique et à l'emprise grandissante des activités humaines. Visible une année au plan d'eau, cette exposition a contribué grandement à faire connaître la biodiversité proche de nous et pourtant si méconnue.

Finalité 2

Finalité 3

► Avec l'association « CPN Les Coquelicots », la Ville de Metz met en place des projets d'animation et d'éducation à l'environnement pour les écoliers messins. L'opération « Un coin de nature dans mon école » a pour objectif de développer l'engagement éco-citoyen des enfants, mais aussi d'éveiller leur curiosité et leur permettre d'acquérir un savoir-faire grâce à une démarche pédagogique les sensibilisant au développement durable. La Ville de Metz a expérimenté le premier projet « Un coin de nature dans mon école » en 2014. Fort du succès de l'opération, le programme est depuis renouvelé chaque année dans plusieurs écoles élémentaires de la commune.



2017 EN CHIFFRE



8 « coins nature »

dans les écoles messines



130 enfants

ont participé aux «activités nature» lors des animations estivales



84 classes

élémentaires et maternelles sensibilisées par les actions d'éducation à la nature et au développement durable par an par CPN Les Coquelicots



1 500 enfants

ont bénéficié de l'animation « jardin pédagogique » à l'Espace Naturel Pédagogique et Convivial des Hauts-de-Vallières géré par CPN Les Coquelicots



16 classes

par an participent à la formation à la sécurité routière en vélo



PERSPECTIVES

Engager 3 nouvelles écoles dans l'opération « coin de nature ».



Des actions de sensibilisation à destination des enfants, soutenues par l'ADEME, sont menées dans les restaurants scolaires pour sensibiliser à la fois les agents mais surtout les enfants aux changements des pratiques alimentaires pour prévenir le gaspillage. Ici, par exemple, les enfants trient leurs restes afin de prendre conscience du volume et du poids des aliments non consommés et jetés.



DÉVELOPPER

UNE VILLE HARMONIEUSE
ET LE VIVRE ENSEMBLE

INTÉGRER LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE DANS L'URBANISME



Vue oblique depuis la rue Lucien Quarante vers le nord-est (crédit VECTUE - image non contractuelle)

Finalité 1 Finalité 2

- ▶ La ZAC du Sansonnet à Devant-lès-Ponts, nouveau quartier résidentiel de 390 logements, s'est vu décernée en décembre 2017, le label Eco Quartier pour l'étape 2 (sur 4). Le projet s'inscrit dans les 20 engagements de la charte Eco Quartier co-signée par la Ville et la SAREMM, et qui comprend 4 thématiques de l'urbanisme durable : Démarche et processus / Cadre de vie et usages / Développement territorial / Environnement et climat. Le quartier du Sansonnet constitue ainsi le premier Eco Quartier de la métropole messine.

Finalité 1 Finalité 2 Finalité 3 Finalité 4

- ▶ Dans le cadre de la révision du PLU, la Ville a procédé à l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui fixe pour les 10/15 prochaines années les intentions en matière d'évolution des quartiers d'habitation et des zones d'activités économiques, le choix des sites de développement, l'avenir des zones agricoles, des parcs et des jardins, le renforcement des liaisons et l'amélioration de la qualité environnementale, les mesures destinées à protéger les paysages naturels et urbains, etc. La Trame verte et bleue, ainsi que les enjeux énergétiques et d'adaptation au changement climatique seront intégrés dans le nouveau PLU.



2017 EN CHIFFRE



2^e étoile

Label « éco-propre » décernée par l'Association des Villes pour la Propreté urbaine qui récompense les plans d'actions durable de la ville en matière de propreté des espaces publics



35 ERP

rendus conformes avec la réalisation de travaux de mise en accessibilité pour un montant de 1,2 millions d'euros



1 million d'€

programmés sur 9 ans pour la mise en accessibilité de 10 sites scolaires (rampes, élargissements de portes, sanitaires,...)



PERSPECTIVES

Obtenir la certification HQE « Aménagement » pour l'opération « Bon Secours ».

RENFORCER LES LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS ET LE DIALOGUE ENTRE HABITANTS

Finalité
3

► Le Conseil Municipal des Enfants (CME) a apporté sa contribution à la rédaction de l'Agenda 21 messin en réalisant une maquette de leur ville rêvée, verte, durable et solidaire durant plusieurs séances de travail au Centre Pompidou-Metz. Après s'être renseigné sur le développement durable puis plus précisément sur les moyens de construction durable, les matériaux respectueux de l'environnement, les énergies renouvelables, les enfants ont travaillé avec l'artiste Sarah Poulain pour réaliser la maquette avec des matériaux recyclés (papiers, cartons, objets recyclés,...). Des carnets d'artistes avec leurs idées, les croquis de bâtiments complètent leur travail. La maquette a été exposée à plusieurs reprises lors de manifestations comme la SEDD ou la fête de l'écologie.

Finalité
3Finalité
4

► Pour répondre aux besoins de communication et d'accès aux informations, exprimés lors de la consultation des seniors, un agenda bimensuel présentant les actions/animations proposées aux seniors par la Ville et ses partenaires a été mis en place.

Pour compléter ce nouvel outil, le projet «les seniors à Metz» a également vu le jour. Ce projet consiste à aller à la rencontre des habitants lors de différentes manifestations, comme les marchés par exemple, afin d'approcher des seniors jusque-là non touchés par les biais des communications classiquement utilisées. C'est le cas notamment des seniors isolés ou ne se rendant pas dans les clubs seniors par exemple.



2017 EN CHIFFRE



317 rencontres

avec les habitants dont 196 réunions en comités de quartier et 47 réunions du Conseil municipal des enfants



815 membres

dans les comités de quartier



2^{ème} prix

du concours vidéo-Infos du Festival « Le Réel en vue » pour la vidéo « La bulle de Léna » réalisé par le Conseil Municipal des Enfants



17 évènements

organisés pour les habitants : cafés citoyens, fêtes de quartier, accueil des nouveaux arrivants, fête des voisins



PERSPECTIVES

Mettre en place une semaine d'actions de sensibilisation au handicap dans les écoles primaires messines en partenariat avec l'Éducation nationale.

AGIR POUR LA QUALITÉ DE VIE, LA SANTÉ ET LUTTER CONTRE LES RISQUES

Finalité 3
Finalité 4
Finalité 5



► Fruit d'une volonté politique, la Ville de Metz a obtenu le label Certi'crèche, délivré par AFNOR, pour ses 24 établissements d'accueil du jeune enfant (municipaux ou associatifs). L'objectif de cette démarche est de proposer un service de qualité qui répond aux besoins des familles pour des parents sereins et des enfants épanouis. Ce travail s'inscrit dans la continuité du projet pédagogique décliné depuis 2014 dans chaque crèche, et affirme les valeurs éducatives transmises ainsi que le rôle essentiel des équipes dans l'éveil et l'épanouissement de l'enfant.



METZ
ville santé

**Contrat local de santé
du territoire messin
2017 • 2020**

55 actions pour améliorer
votre santé !

metz.fr/sante

Finalité 3

► La Ville de Metz, l'ARS Grand Est et 13 autres partenaires, signataires du Contrat local de santé du territoire messin 2017-2020, s'engagent autour de 6 axes stratégiques : commencer la vie en bonne santé, agir pour la santé des femmes, prévenir et accompagner les maladies chroniques, promouvoir le bien-être psychique, renforcer les environnements favorables à la santé, organiser l'accès aux soins et les parcours de santé. Elaboré à partir d'un diagnostic local de santé, chaque axe stratégique est décliné en objectifs puis en actions. Le Contrat local de santé se veut un outil au service d'une meilleure prise en compte de la santé dans l'ensemble des politiques publiques.

2017 EN CHIFFRE



13 dépassements

des limites des polluants (10 au niveau des particules fines et 3 au niveau de l'ozone) ont nécessité une communication auprès des habitants par la Ville (contre 3 communications en 2016)



55 fiches-actions

dans le Contrat local de santé du territoire messin 2017-2020



170 partenaires

ont été associés à l'élaboration du Contrat local de santé



992 démarches

administratives ou d'accès aux droits ont été réalisées par le CCAS (comme en 2016) : 436 dossiers liés au logement et à la précarité énergétique, 270 dossiers liés à l'accès aux droits, 155 dossiers liés aux difficultés budgétaires et 131 dossiers liés aux droits de santé

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ, LE TOURISME, LA CULTURE ET LES SPORTS/LOISIRS

Finalité
3Finalité
4

Projet né au sein de la commission communale d'accessibilité, en partenariat avec l'Office de tourisme Inspire Metz et l'APF57, le dispositif «Metz en joëlettes» permet aux personnes à mobilité réduite de visiter la ville (qu'il s'agisse de personnes âgées, et/ou en situation de handicap passager ou permanent). Les joëlettes sont des fauteuils de randonnée pour personnes à mobilité réduite manipulés par des bénévoles valides. Ce dispositif a valu à la Ville de Metz d'être lauréate du concours «Bouger et agir dans sa ville» du réseau Ville amie des aînés.

Finalité
3Finalité
4

Devenu le haut-lieu d'un rendez-vous à part dans le cœur des Messins, Metz Plage est le lieu idéal pour profiter gratuitement d'activités sportives, culturelles et ludiques. Au-delà d'être un événement de proximité, Metz Plage est également un événement responsable. Pour la troisième année, Metz Plage bénéficie de 2 labels : le label «Plage sans tabac» et le label «Développement Durable, le sport s'engage». Des collectes de bouchons et de canettes en aluminium sont aussi réalisées par des associations afin de financer des projets. Metz Plage est événement solidaire en témoigne la participation des jeunes du CMSEA et de la PJJ. Des animations sur le respect de l'environnement sont également programmées à Metz Plage. Pour la première fois en 2017, une pièce de théâtre s'est jouée à Metz Plage sur le thème du respect de l'environnement. Enfin, la venue au plan d'eau est facilitée avec les lignes de bus à proximité et l'installation d'un parking à vélos gratuit. L'objectif est de diminuer l'impact environnemental de la manifestation et de favoriser le développement durable en respectant le plan d'eau de Metz.

2017 EN CHIFFRE



11^{ème} labellisation Pavillon Bleu

symbole d'une qualité environnementale exemplaire, pour le port de plaisance de Metz



2 500 participants

à la 2^{ème} édition du festival Futuroklatsch organisé par Tcrm-Bliiida, et dont le thème était « produire et consommer autrement »



83 km

dont 75 km de voies vertes constituent l'étape mosellane de la véloroute Charles Le Téméraire qui relie Bruges (Belgique) à Charolles (Saône et Loire) en passant par Metz



PERSPECTIVES



Organiser un festival international du film de la transition écologique.

GLOSSAIRE

- **ADEME** : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
- **AFNOR** : Association Française de NORmalisation
- **Alec du Pays messin** : Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays messin
- **APF** : Association des Paralysés de France
- **ARDEI** : Association Régionale de Défense de l'Environnement par l'Image
- **ARS** : Agence Régionale de Santé
- **CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale CDDI : Contrat à Durée Déterminée d'Insertion
- **CEE** : Certificats d'Economies d'Energies
- **CEREMA** : Centre d'Etudes et d'expertises sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement
- **CLS** : Contrat Local de Santé
- **CME** : Conseil Municipal des Enfants
- **CMSEA** : Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes
- **CPN Les Coquelicots** : Connaître et Protéger la Nature Les Coquelicots
- **GES** : Gaz à Effets de Serre
- **GW/h** : Giga Watt par heure
- **HQE** : Haute Qualité Environnementale
- **ISO - International Organization for Standardization (Organisation internationale de normalisation) Mirabel-LNE** : Mirabel - Lorraine Nature Environnement
- **Inspire Metz** : Marque de territoire de Metz Métropole
- **PADD** : Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- **PDA** : Plan de Déplacement Administration
- **PLU** : Plan Local d'Urbanisme
- **PJJ** : Protection Judiciaire de la Jeunesse
- **SAREMM** : Société d'Aménagement et de REstauration de Metz Métropole
- **SEDD** : Semaine Européenne du Développement Durable
- **SERM** : Syndicat des Eaux de la Région Messine
- **SESAME** : Services EcoSystémiques rendus par les Arbres Modulés selon l'Essence
- **TAMM** : Transports de l'Agglomération de Metz Métropole
- **TTC** : Toutes Taxes Comprises
- **TEPCV** : Territoire à Energie Positive et Croissance Verte
- **ZAC** : Zone d'Aménagement Concerté



Conception / Mission développement durable et solidaire / Ville de Metz
Réalisation / Communication interne / Ville de Metz
Photos / Photographe / Ville de Metz
Impression / Reprographie / Ville de Metz
Date / septembre 2018



Brochure imprimée sur du papier labélisé FSC Mixte. La labélisation FSC Mixte du papier garantit une fabrication à partir de matières recyclées et de fibres de bois issues de forêts gérées de manière responsable.